

COMMUNIQUÉ de PRESSE

ALLOCATION CHÔMAGE

0,7% d'augmentation de l'allocation chômage : mépris du patronat !

Revalorisation allocation chômage : 0,7%, l'expression du mépris du patronat après les attaques du gouvernement.

À l'appel de la CGT, de Solidaires et FSU Pôle Emploi, des associations AC ! , MNCP et APEIS, un rassemblement a eu lieu devant le Conseil d'administration de l'Unédic, ce 26 juin.

Le conseil s'est tenu alors que le gouvernement vient d'annoncer des économies drastiques sur l'assurance chômage qui transforment radicalement la nature de ce pan de la protection sociale.

Les mesures annoncées vont s'appliquer uniquement au détriment des allocations des chômeurs.

Alors que seulement 43% des travailleurs privés d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont actuellement indemnisés, ce taux pourrait chuter à 35%, soit environ 1 chômeur sur 3.

La CGT a dénoncé le contexte dans lequel s'est tenu le Conseil :

- suppression de l'accès aux droits pour 300 000 personnes ;
- dégressivité des allocations des cadres (prélude à sa généralisation à tous les allocataires) ;
- baisse violente des allocations pour 500 000 travailleurs précaires au 1^{er} avril 2020.

Le gouvernement mène une guerre aux travailleurs, aux chômeurs, aux pauvres, bref à toutes celles et tous ceux qui cherchent un travail stable et sont privés de ce droit.

Ces réformes visent les jeunes, les femmes, les seniors et, plus généralement, les travailleurs qui subissent déjà la précarité.

La CGT a dénoncé la complicité des organisations patronales (Medef, CPME, U2P) avec le gouvernement ; en dehors de la dégressivité des indemnités des cadres, presque toutes les mesures annoncées par le gouvernement sont inspirées par les propositions patronales lors de la négociation impossible de novembre 2018 à février 2019.

Le patronat fait semblant de s'offusquer d'un bonus/malus symbolique mais le Medef joue avec le feu, en menaçant l'existence même de l'Unédic.

De même, le patronat a mené un odieux chantage à la revalorisation des allocations, avec les mêmes arguments : des allocations « trop généreuses » seraient nuisibles à la capacité à accepter un emploi...

La CGT a revendiqué, au contraire, d'appliquer une augmentation de 10 euros, par jour, pour les allocataires.

Après avoir proposé 0,5% d'augmentation, le patronat a royalement monté son ultime proposition à 0,7%, donc en dessous de l'inflation.

L'ensemble des organisations syndicales s'est abstenu pour ne pas empêcher cette minuscule augmentation. La polémique sur la baisse de 5 euros des APL montre que la CGT ne pouvait pas bloquer une revalorisation même insuffisante.

La CGT dénonce cette nouvelle preuve du mépris patronal à l'encontre des travailleurs, avec ou sans emploi.

La CGT appelle à amplifier les mobilisations pour une protection sociale de haut niveau (assurance chômage, retraites, etc.), à faire barrage aux décrets que le gouvernement entend prendre en douce pendant l'été.

Montreuil, le 26 juin 2019